

a resserré les règles d'attribution des marchés dans le secteur public à l'échelle mondiale, en rendant plus transparentes et plus rigoureuses les normes appliquées aux contrats qu'elle finance. Nous demandons aux banques de développement régionales de collaborer entièrement avec elle à cet égard, notamment en établissant des normes très rigoureuses pour l'attribution des marchés.

27. Nous notons avec satisfaction l'engagement pris par les ministres de l'OCDE en mai de criminaliser la corruption des fonctionnaires étrangers, de manière efficace et coordonnée. Nous demandons instamment la mise en oeuvre de leur précédente recommandation concernant la déductibilité fiscale des pots-de-vin ainsi versés. Nous sommes déterminés à présenter à nos assemblées législatives respectives, d'ici le 1^{er} avril 1998, un projet de loi sur la criminalisation de ces activités, et à faire promulguer cette loi avant la fin de 1998. À cette fin, nous sommes également résolus à amorcer sans tarder des négociations en vue de la conclusion d'une convention avant la fin de la présente année, et de l'entrée en vigueur de cette convention le plus tôt possible en 1998.

28. Nous réaffirmons notre volonté d'améliorer la coopération internationale entre les autorités policières et les organismes chargés de la réglementation du secteur financier dans les cas de délits financiers graves et de violations des règlements. Nous demandons à nos experts de faire rapport et de présenter des recommandations à ce sujet lors du prochain Sommet.

29. Le blanchiment d'argent menace constamment nos valeurs démocratiques et l'intégrité financière de tous nos pays. Le Groupe d'action financière internationale (GAFI) dirige la campagne internationale de lutte contre le blanchiment d'argent, et nous croyons qu'il devrait poursuivre son important travail. Le principal défi est de diffuser dans toutes les régions du globe le message anti-blanchiment. Le GAFI devrait songer à inclure dans ses rangs un groupe choisi de pays non membres qui acceptent d'appliquer ses quarante recommandations et qui pourraient jouer un rôle important dans leurs régions respectives. Le GAFI devrait rechercher une plus grande coopération avec les organisations régionales, l'appui des institutions financières internationales et la coopération de l'industrie internationale des services financiers. Nous demandons instamment au GAFI de voir, au cours de l'année qui vient, comment faire progresser son travail essentiel, et nous espérons recevoir ses conclusions lorsque nous nous rencontrerons au Sommet de l'an prochain et envisagerons de renouveler son mandat pour une autre période de cinq ans.

Appui à la croissance du commerce et de l'investissement mondiaux

30. Le commerce et l'investissement sont essentiels à la prospérité, à la croissance économique durable et à la création d'emplois. Nous accordons une haute priorité à la mise en oeuvre complète et efficace des accords de l'Uruguay Round, afin de soutenir les objectifs de libéralisation accrue du commerce pour que se propagent les avantages de la mondialisation. Celle-ci ne sera durable que si chacun peut bénéficier des gains économiques qu'elle entraîne. Nous nous réjouissons de la tenue de la première conférence ministérielle de l'OMC à Singapour, en décembre, ainsi que des accords commerciaux d'une valeur d'un billion de dollars conclus plus tôt cette année dans